

**De :** X Beauchamp <

**Envoyé :** 12 juin 2023 15:13

**À :** St-Gelais, Annie <[Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca](mailto:Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca)>

Bonjour madame St-Gelais,

Nous avons rectifier l'information que Stablex aurait dû cesser ses activités en 2018 selon le contrat de location de 1981 qui prévenait de faire la location au delà de 35 ans. Ce calcul avait été fait à partir du certificat d'autorisation de 1983 ( $1983+35=2018$ ) quant il aurait du être fait selon le certificat de location de 1981 ( $1981+35=2016$ ). Cette erreur aurait été normalement corrigée, mais avec le cour délais pour rédiger ce mémoire, nous n'avons pas eu le temps de faire une lecture. En fait, nous n'avons pas eu le temps de finir ce mémoire. Quelques erreurs ont corrigés comme «Tocacio» qui fut écrit avec un seul «C» quant il y a deux. C'était une faute de frappe qui pourrait cependant rendre la recherche plus difficile.

Si ce document ne peut être accepté comme rectification, veuillez au moins aviser les commissaires de cette erreur pour qu'ils puissent adéquatement analyser les faits du dossier de ce projet.

Bonne journée,

Samuel Beauchamp